

# APPEL ADHÉSION EAT 2026

En 2026, le montant de l'adhésion annuelle à notre association reste inchangé (60 €).

Vous le savez, votre adhésion est indispensable au bon fonctionnement de notre association.

**Elle sera requise pour pouvoir prendre part aux votes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2026.**

Nous vous remercions de bien vouloir vous en acquitter dès que possible.

## **Modalités de règlement :**

En priorité vous avez la possibilité dorénavant de régler votre

### **- Adhésion par carte bancaire**

Via ce lien, disponible également sur le site des EAT

: <https://www.payasso.fr/ecrivaines-et-ecrivains-associes-du-theatre/adhesion-annuelle-aux-eat>

Après avoir complété le formulaire, vous aurez, lors du paiement, la possibilité de régler votre cotisation **en 1 ou en 3 fois**.

### **- Adhésion en une seule fois par virement**

Au moyen de l'IBAN des EAT

IBAN : **FR76 3006 6102 9000 0206 8720 303** // BIC : CMCIFRPP

### **- Adhésion par chèque**

L'adhésion par chèque est à adresser à : Écrivaines et Écrivains Associés du Théâtre 10, rue Boulay 75017 Paris

Si vous utilisez un chéquier portant un nom différent du vôtre, merci de le mentionner au dos du chèque.